

Le contexte

Le point d'arrêt de Pernes-Camblain permet de desservir les communes de Pernes-en-Artois et de Camblain-Châtelain. Il se situe sur la commune de Camblain-Châtelain. Etant implanté entre les centres des deux communes, le point d'arrêt est isolé des deux noyaux urbains et son accessibilité se fait essentiellement en voiture. Elle se situe dans une impasse accessible par une seule voirie. Le bâtiment voyageur est dégradé et désaffecté. La place n'est pas aménagée. Le point d'arrêt de Pernes-Camblain est utilisé essentiellement par des actifs et des étudiants pour leurs déplacements quotidiens surtout à destination de la métropole lilloise.

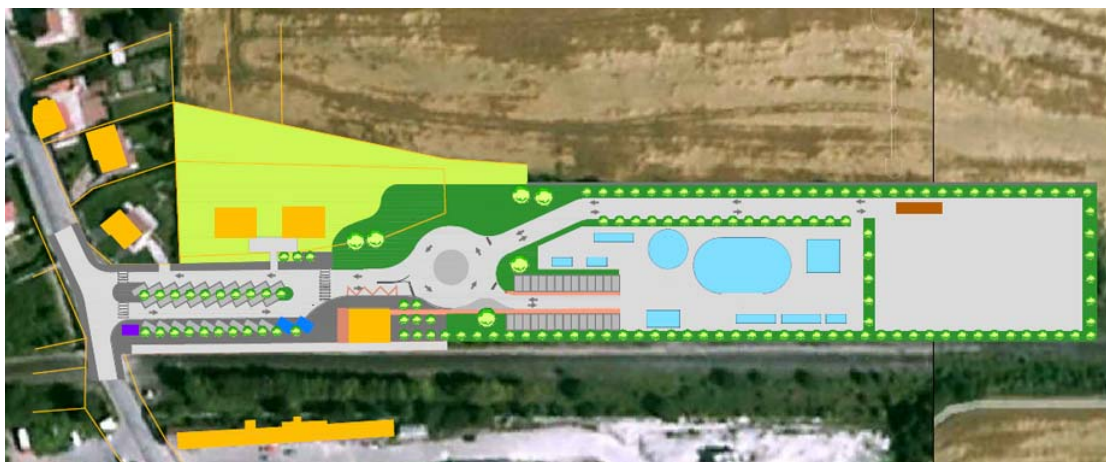


Les enjeux

- Requalifier les abords du point d'arrêt et le bâtiment voyageurs en tenant compte des installations techniques ferroviaires qu'il contient
- Créer du stationnement PMR
- Créer un arrêt bus Tadao sur la place de la Gare
- Améliorer l'accès aux trains (réaménager les quais)
- Amélioration du confort : proposer une meilleure localisation des abris sur le quai, installation d'un distributeur, signalétique, ...
- Devenir de l'ancienne cour de marchandises

Les thématiques spécifiques

- Projet d'école du cirque : programmation définie avec l'école et proposition d'implantation des différents modules.
- Mutualisation du parking TER/école du Cirque
- Devenir du bâtiment voyageur



2216

Références

Maître de l'Ouvrage: Région Nord-Pas-de-Calais
 Etat d'avancement: Clôturé
 Date: 2011 - 2012

planification
mobilité
 environnement
 espace public